

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT  
LUNDI 05 NOVEMBRE 2018

Date de convocation : 30/10/2018

**2018 - 056**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le cinq du mois de novembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, M.A. DUPUIS, R. LETOMBE, C. CAPELLE, V. LEROY

Absents excusés : P. LEFEBVRE

Absents non excusés : /

Procurations : P. LEFEBVRE donne procuration à M.A. DUPUIS

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°56 : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'éclairage énergivore de la salle polyvalente a été changé au profit d'un éclairage avec des ampoules LED plus économiques. Il propose de continuer ces travaux en changeant les luminaires sous le bar et dans le hall d'entrée et présente un devis de l'entreprise TROUILLET, qui a réalisé la première phase de rénovation, pour un montant de 568,00€ HT soit 681,60€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et donne son accord pour le choix de l'entreprise TROUILLET pour un montant de 568,00€ HT soit 681,60€ TTC.

Il charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 05 novembre 2018.

Le Maire

Daniel CHARLET

